Lettre-pétition à l'adresse de M. le Président du Conseil général
Exaspération sur l'état de fonctionnement du parc informatique
au collège .....

Le personnel enseignant du collège..... tient à signifier son exaspération quant à l'état du matériel informatique mis à sa disposition. La réalisation de séquences nécessitant l'utilisation des TICE relève d'un parcours du combattant à cause de salles informatiques équipées d'ordinateurs mal entretenus , de connexions aléatoires avec le serveur, d'une liaison internet souvent indigente, de problèmes importants et récurrents d'accès et d'installation aux logiciels pédagogiques, pour autant que l'ensemble du réseau ne soit pas bloqué par une infection virale.

Le Conseil général ne semble pas prendre la mesure des moyens nécessaires à la mise en place de l'École du Numérique annoncée dans la loi d'orientation et la circulaire de rentrée. Il est urgent de mettre à disposition des enseignants des outils informatiques fiables assortis d'un service d'installation et de maintenance réactif qui permettent la réalisation de leurs missions et de leurs obligations. Cette attente nous paraît d'autant plus légitime qu'elle correspond à la volonté du Conseil général annoncée dans le débat d'orientation budgétaire par les affirmations suivantes : « *La réussite éducative est un enjeu essentiel pour les jeunes de notre département. Dans son domaine de compétences, le Conseil général s'engagera de manière forte sur la performance du patrimoine éducatif dont il a la responsabilité (infrastructure, équipements et fonctionnement). Cette démarche patrimoniale s'élargit aux domaines numérique et fonctionnel* ».

Sûrs de l'attention que vous porterez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Nom - Prénom	Fonction	Signature